



# DÉCLARATION DE SÉCURITÉ

La sécurité de nos employés est une valeur fondamentale pour nous. Ils sont en effet notre principal capital d'exploitation. Notre objectif: Pas de blessures et Pas d'accidents. Cette devise NINA est imbriquée dans notre culture d'entreprise et est soutenue en ce sens par 'Valeurs & Règles'. Tous les employés, y compris nos sous-traitants, sont tenus de prendre en considération ces 'Valeurs & Règles'.

## VALEURS

**JE SUIS RESPONSABLE DE MA PROPRE SÉCURITÉ**

**J'INCITE LES AUTRES À TRAVAILLER EN TOUTE SÉCURITÉ**

**JE PRENDS DES MESURES EN CAS D'ACTIVITÉS DANGEREUSES. SI NÉCESSAIRE, J'INTERROMPS LES ACTIVITÉS**

**J'ACCEPTÉ LES RÉACTIONS CONCERNANT MON COMPORTEMENT EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ, QUELS QUE SOIENT LE RANG ET LA FONCTION DE LA PERSONNE DONNANT LA RÉACTION**

**JE SIGNALÉ TOUS LES ACCIDENTS, Y COMPRIS LES QUASI-ACCIDENTS, POUR INFORMER LES AUTRES ET EN TIRER LES LEÇONS**

## RÈGLES

**EFFECTUEZ UNE ANALYSE DES RISQUES POUR CHAQUE PROJET, LE MATÉRIEL FLOTTANT ET LES LIEUX DE TRAVAIL**

**DEMANDEZ UN PERMIS DE TRAVAIL POUR LES ACTIVITÉS PRÉSENTANT UN DANGER PARTICULIER**

**EFFECTUEZ UNE ANALYSE DES RISQUES LIÉS AUX TÂCHES EN CE QUI CONCERNE LES ACTIVITÉS DANGEREUSES ET NON ROUTINIÈRES**

**TENEZ-VOUS AU COURANT DES RISQUES ET DES MESURES DE GESTION**

**VEILLEZ À ÊTRE EN FORME POUR TRAVAILLER ET PORTEZ LES ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE REQUIS**

## MON RÔLE SELON NINA EN TANT QU'EMPLOYÉ

- Contrôlez toujours si vous êtes en sécurité, si vos équipements sont en sécurité et si votre environnement est sûr
- Veillez à être informé des risques et des mesures de gestion relatives à votre travail et votre environnement de travail
- Informez vos dirigeants des situations dangereuses
- Respectez toujours les 'Valeurs & Règles'

## EN TANT QUE MANAGER/DIRIGEANT

- Donnez le bon exemple en travaillant personnellement en toute sécurité
- Créez une ambiance et des conditions au sein de votre organisation grâce auxquelles les employés soient incités à travailler en toute sécurité en faisant attention aux aspects relatifs à la sécurité
- Veillez à ce que les 'Valeurs & Règles' soient respectées sur votre lieu de travail

## RÈGLES NINA DANS LA PRATIQUE

### Effectuez une analyse des risques pour chaque projet, le matériel flottant et les lieux de travail

- Le dirigeant responsable/capitaine coordonne l'analyse des risques et en suit l'exécution
- L'analyse des risques est évaluée périodiquement et retravaillée si nécessaire (par exemple en cas de changement de domaine de travail, de méthodes de travail et après un incident)
- Les mesures établies dans l'analyse des risques doivent être mises en œuvre

### Demandez un permis de travail pour les activités présentant un danger particulier

- Activités présentant un danger particulier :
  - l'entrée dans des espaces fermés
  - le travail sur des systèmes d'alimentation en énergie (par ex. appliquer une norme de verrouillage et d'étiquetage)
- Sur la base de l'analyse des risques, d'autres activités présentant un danger particulier peuvent également être constatées
- Les mesures de gestion établies doivent être mises en œuvre
- Le dirigeant responsable délivre un permis de travail

### Effectuez une analyse des risques liés aux tâches en ce qui concerne les activités dangereuses et non routinières

- En cas d'activités dangereuses et non routinières, le personnel de supervision doit effectuer une analyse des risques liés aux tâches
- Les mesures de gestion établies doivent être mises en œuvre

### Tenez-vous au courant des risques et des mesures de gestion

- Toutes les personnes intéressées doivent être informées des risques concernés et des mesures de gestion
- Avant le début des activités, une toolbox meeting doit avoir lieu :
  - dans le cas d'une analyse des risques liés aux tâches ou d'un permis de travail
  - suite à une analyse des risques
- Des modifications dans l'analyse des risques sont communiquées aux employés concernés

### Veillez à être en forme pour travailler et portez les équipements de protection individuelle requis

- "Soyez en forme pour travailler" signifie qu'il ne faut pas être sous l'influence de l'alcool et/ou de drogues
- Les équipements de protection individuelle obligatoires sur le lieu de travail sont :
  - des chaussures de sécurité et un casque de sécurité- des vêtements de travail rétro-réfléchissants
  - des vestes de sauvetage lorsque vous êtes ou montez à bord et lorsque vous travaillez au-dessus, sur et à proximité de l'eau (par ex. en l'absence de garde-fou)
- En cas d'activités spécifiques, des équipements de protection individuelle complémentaires peuvent être requis sur la base de l'analyse des risques, l'analyse des risques liés aux tâches et/ou le permis de travail